Séance du conseil communal du 14 juillet 2026 à 8h30

Note explicative concernant l'ordre du jour

1. Divers : Affaires courantes et communications

- Pacte nature : Certification catégorie 2 60%
- Rapport d'activités 2025 BabyPlus Schengen
- Compte rendu séance du comité du Syvicol 18.05.2026

2.a) Enseignement : Organisation scolaire 2026-2027 de l'enseignement fondamental

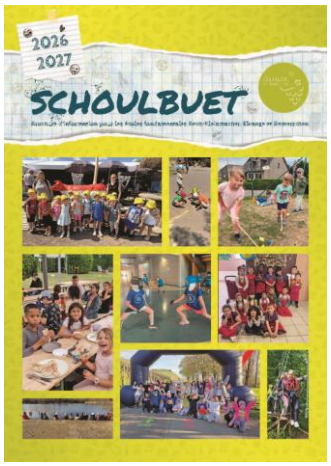

Approbation l'organisation provisoire de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2026-2027.

L'organisation de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2026-2027 fixe la répartition des élèves et des classes entre les différents sites scolaires de Bech-Maacher, Elvange et Remerschen. Elle détermine également l'affectation des cycles d'enseignement aux bâtiments concernés ainsi que les horaires hebdomadaires applicables dans chaque établissement.
Cette organisation a été élaborée en concertation avec les autorités scolaires compétentes afin de garantir une répartition équilibrée des effectifs, une utilisation optimale des infrastructures scolaires et le bon fonctionnement des établissements. Conformément aux dispositions légales en vigueur, cette organisation est soumise à l'approbation du conseil communal.

Bech-Maacher:		**Elvange:**		**Remerschen:**	
Précoce	13 Kanner	Précoce	12 Kanner	Précoce	12 Kanner
C1.1	14 Kanner	C1.1	14 Kanner	C1.1	16 Kanner
C1.2	18 Kanner	C1.2	27 Kanner	C1.2	15 Kanner
C2.1	20 Kanner	C2.1	16 Kanner	C2.1	16 Kanner
C2.2	13 Kanner	C2.2	17 Kanner	C2.2	25 Kanner
C3.1	19 Kanner	C3.1	18 Kanner	C3.1	31 Kanner
C3.2	16 Kanner	C3.2	15 Kanner	C3.2	23 Kanner
C4.1	11 Kanner	C4.1	16 Kanner	C4.1	18 Kanner
C4.2	10 Kanner	C4.2	16 Kanner	C4.2	23 Kanner
TOTAL	**134 Kanner**	**TOTAL**	**151 Kanner**	**TOTAL**	**179 Kanner**

2.b) Enseignement : Plan d'encadrement périscolaire PEP

Approbation des plans d'encadrement périscolaire (PEP) pour la rentrée 2026-2027 suivants :

- Zentralschoul Bech-Maacher/Maison Relais Schengen – Site Bech-Maacher
- Zentralschoul Elvange/Maison Relais Schengen – Site Elvange
- Zentralschoul Remerschen/Maison Relais Schengen – Site Remerschen

Le PEP dresse l'inventaire de l'ensemble des activités offertes aux enfants dans la commune de Schengen. Le PEP vise à renforcer le dialogue et la collaboration entre les écoles et les structures d'accueil, pour aboutir à une prise en charge cohérente et globale des enfants au long de la journée.

L'objectif prioritaire du PEP est de favoriser le dialogue et de coordonner les activités de l'école et des structures d'accueil, dans le respect de leurs missions spécifiques respectives. Le PEP facilite également l'utilisation commune des ressources et des infrastructures.

3.a) Personnel : Création de deux postes d'insertion pour chômeurs de longue durée

Proposition de créer les deux postes d'insertion pour chômeurs de longue durée suivants :

- Bicherthéik : 1 emploi d'insertion pour chômeurs de longue durée sous le régime du salarié (m/f) à tâche intellectuelle (groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif),
- SRS – Service nettoyage : 1 emploi d'insertion pour chômeurs de longue durée sous le régime du salarié à tâche manuelle dans la carrière B de la convention collective pour les salarié-e-s de la commune de Schengen.

3.b) Nouvelle fixation d'une rémunération

Nouvelle fixation de la rémunération d'un salarié à tâche intellectuelle.

4.a) Propriétés immobilières : Acte de vente d'un terrain à Elvange

Approbation d'un acte de vente d'un terrain par lequel la commune de Schengen vend au Syndicat intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation d'une zone d'activités économiques à caractère régional dans le canton de Remich S.I.A.E.R. un terrain inscrit au cadastre de la commune de Schengen, section BA d'Elvange, au lieu-dit « rue de Burmerange », N° cad. 579/5725 d'une contenance de 335,91 ares, pour un prix de 900,00.- € l'are, soit un total de 302.319,00.- €.
La vente est réalisée en vue de la mise en place de mesures compensatoires et/ou d'échanges de terrains dans le cadre de l'extension de la zone d'activité économique gérée par le Syndicat et dénommée « Triangle Vert ».

4.b) Propriétés immobilières : Acte de vente de deux granges à Bech-Kleinmacher

Approbation d'un acte de vente par lequel la commune vend à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg

- une parcelle de terrain avec grange, sise à Bech-Kleinmacher, inscrite au cadastre de la commune de Schengen, section WB de Bech, au lieu-dit « rue Aloyse Sandt », sous le numéro 98, d'une contenance de 1,44 ares
- une partie d'un terrain avec grange, sise à Bech-Kleinmacher, inscrite au cadastre de la commune de Schengen, section WB de Bech, au lieu-dit « Wettelsgaass », sous le N° cad. 56/5285, d'une contenance de 1,11 ares

au prix total de 280.000,00.- €.
La vente est réalisée dans l'intérêt des besoins en espaces de stockage du musée « A Possen » à Bech-Kleinmacher.

4.c) Propriétés immobilières : Contrats de fermage de terrains à Bech-Kleinmacher

Approbation de 2 contrats de fermage de surfaces agricoles avec Co-Labor de terrains sis à Bech-Keinmacher aux lieux-dits « Mäsbongert » et « an der Wis », éligible dans le cadre du pacte nature.

5.a) Finances : Allocation d'un subside extraordinaire à la Fédération luxembourgeoise de Volleyball pour l'organisation d'un tournoi de Beach Volley international

Proposition d'allouer un subside extraordinaire de 2.000,00.- € à la Fédération luxembourgeoise de Volleyball asbl pour couvrir les dépenses en relation avec le tournoi de Beach Volleyball international dans la zone de récréation et de sports à Remerschen du 30 juillet au 2 août 2026 sous le patronage de la commune de Schengen.

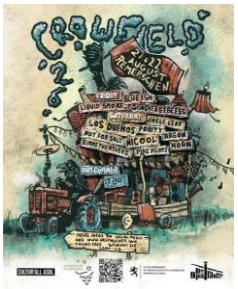

5.b) Finances : Allocation d'un subside extraordinaire à l'association Späicher asbl pour l'organisation du Festival « Crowfield »

Proposition d'allouer un subside extraordinaire de 7.000,00.- € à l'association Späicher asbl pour l'organisation du festival « Crowfield » et de financer ainsi les frais d'installation de la scène et les frais technique et logistique.

5.c) Finances : Allocation d'un subside extraordinaire à l'association Erliefnis Baggerweier

Proposition d'allouer un subside extraordinaire de 50.000,00.- € à l'association Erliefnis Baggerweier asbl pour équilibrer le budget prévisionnel de l'association.

5.d) Finances : Allocation d'un subside extraordinaire au Centre européen Schengen asbl

Proposition d'allouer un subside extraordinaire de 90.000,00.- € à l'association Centre européen Schengen asbl afin de financer un poste de salariée non pris en charge par le Ministère du Tourisme.

6. Campus Baggerweier : Désignation des membres du comité artistique et fixation des indemnités conformément à la loi du 8 mars 2023 relative à l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics

Dans le cadre du projet de construction du complexe scolaire et sportif avec bâtiment pour le CGDIS « Campus Baggerweier », soumis à la loi du 8 mars 2023 relative à l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics, le conseil communal est appelé à constituer le comité artistique chargé d'accompagner la procédure de sélection des œuvres artistiques.
La délibération porte également sur la désignation des représentants de la commune au sein de ce comité, la désignation de son président ainsi que la fixation des indemnités de présence des membres, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

7. Dénomination de rues à Remerschen à l'intérieur du PAP « an der Uecht »

Proposition de donner, sur avis de la Commission de tourisme et de la culture, un nom à 3 nouvelles rues à Remerschen dans le cadre du PAP « an der Uecht » à Remerschen : An der Uecht, Hannert dem Klouschter et rue Sœur Marie-Albert Wehl.

8.a) Urbanisme : Accord du conseil communal relatif à l'engagement de la procédure de modification ponctuelle du plan d'aménagement général

Décision relative à l'engagement de la procédure au sujet de la modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Schengen tel qu'elle a été présentée par le bureau d'études TR-Engineering.
Cette modification porte sur les parties graphique et écrite du PAG et vise principalement à mettre celui-ci en conformité avec le plan directeur sectoriel « Zones d'activités économiques » (PSZAE), entré en vigueur le 1er mars 2021. Elle concerne un secteur destiné à accueillir une future zone d'activités économiques régionale « Triangle Vert », en continuité de la zone existante située sur le territoire de la commune de Mondorf-les-Bains.
Conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le dossier comprend l'étude préparatoire, le projet de modification du PAG ainsi que la fiche de présentation.
Dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale stratégique (SUP), le Ministère de l'Environnement a estimé qu'une analyse approfondie des incidences sur l'environnement était nécessaire. Le dossier est dès lors accompagné d'un rapport sur les incidences environnementales, conformément aux dispositions de la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement.

8.b) Urbanisme : Projet d'aménagement particulier nouveau quartier « RE18 Ennert dem Schengenerwee » à Remerschen – Projet d'exécution

Approbation du projet d'exécution relatif au projet d'aménagement particulier nouveau quartier « RE18 Ennert dem Schengenerwee » à Remerschen pour le compte de la commune de Schengen.

Le PAP prévoit la construction d'un nouveau complexe scolaire et sportif « Campus Baggerweier » et d'une caserne CGDIS.

9.a). Projet d'aménagement d'une installation sanitaire pour l'aire de jeux à Burmerange

Approbation du projet d'aménagement d'une installation sanitaire pour l'aire de jeux à Burmerange au montant de 40.000,00.- € TTC, établi par le Service technique communal.
Il est prévu d'installer un conteneur sanitaire PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sur l'aire de jeux à

côté du Centre culturel Maus Ketti.

9.b) Projet de remise en état de la toiture du « Gergeskeller » à Remerschen

Approbation du projet de remise en état de la toiture du « Gergeskeller » à Remerschen au montant de 120.000,00.- € TTC, établi par le Service technique communal.

Les travaux sont prévus dans l'intérêt de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine communal, ainsi que dans une démarche d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.

9.c) Projet de réfection des escalier dans les vignes au « Kräizbierg » à Remerschen

Approbation du projet de réfection des escaliers dans les vignes au « Kräizbierg » à Remerschen au montant de 66.222,00.- € TTC, établi par le Service technique communal.
Les travaux de rénovation s'avèrent nécessaire afin d'assurer la sécurité du cheminement, de préserver la stabilité de l'ouvrage et de maintenir son intégration harmonieuse dans le paysage viticole.

10. Points ajoutés par le conseiller indépendant Tom Bellion :

a) Esplanade de l'Europe – European Walk of Fame
Initiative visant à dénommer l'esplanade longeant la Moselle « Esplanade de l'Europe » et à y développer un « European Walk of Fame » ainsi qu'un parcours scénographique innovant afin de renforcer l'attractivité touristique et la valorisation du patrimoine européen de Schengen, dans le cadre d'une démarche participative.

b) Biergerversammlung
Initiative visant à organiser, à l'automne 2026, une réunion citoyenne afin de renforcer le dialogue entre les élus et les citoyens, de présenter le bilan de la législature en cours et d'échanger sur les perspectives jusqu'en 2029.

c) Débât d'orientation : Prévenir les conflits d'intérêts
Initiative visant à engager un débat d'orientation sur les mesures de prévention des conflits d'intérêts, de sensibilisation et de bonne gouvernance à mettre en œuvre au sein de la Commune de Schengen.

d) Schengen - Trëppeltier
Initiative visant à renforcer l'attractivité touristique de Schengen par la modernisation de la signalétique et la création de sentiers pédestres thématiques valorisant le patrimoine local et européen.

e) Schengen : Bistro ënnert der Bréck – Wine & More
Initiative visant à compléter l'offre touristique de Schengen par la création d'un espace de rencontre et de dégustation sous le pont transfrontalier, à proximité du nouveau ponton d'accostage du bateau historique « Prinzessin Marie-Astrid Europa ».

11. Questions des conseillers au collège des bourgmestre et échevins

Les questions écrites des conseillers communaux ainsi que les réponses apportées par le Collège des bourgmestre et échevins sont publiées sur le site internet de la commune, dans une rubrique dédiée aux questions adressées au Collège des bourgmestre et échevins.